



Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 17 17 - Fax 021 781 24 40

La Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal de
1072 Forel (Lavaux)

Préavis municipal N° 6/2018 concernant la rénovation intérieure du Groupe scolaire avec demande de crédit

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Inauguré en 1986 notre Groupe scolaire constitue depuis plus de trente ans un excellent outil de travail à disposition des enseignants et des élèves de notre commune. Son aspect extérieur a fait l'objet d'une rénovation en 2008 et il s'est vu complété par l'adjonction de cinq classes et d'une UAPE en 2009. L'intérieur, grâce aux bons soins de deux concierges MM. Frédy Lehmann et Rémy Décombaz, n'a que peu souffert des outrages du temps.

2. SITUATION ACTUELLE

Aujourd'hui, il est temps de donner une seconde jeunesse aux différents locaux de notre bâtiment, ses classes, sa salle des maîtres et ses couloirs. En effet les sols en linoléum portent la marque de plus de trente ans de fréquentation journalière et sont de plus en plus malaisés à entretenir et à nettoyer correctement. Il convient également de redonner un coup de peinture aux murs et au mobilier fixe.

Par ailleurs, les techniques d'enseignement actuelles nécessitant l'emploi de matériel audiovisuel et informatique bien imprévisible au siècle passé, il est nécessaire de compléter les installations électriques ainsi que le réseau universel et de remplacer les vénérables tableaux noirs par des tableaux interactifs.

En ce qui concerne les chaises et les tables des élèves, leur entretien appartient à l'ASIJ et, pour l'instant, seules les chaises seront remplacées, les tables de l'époque étant toujours en parfait état.

3. ASIJ (ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT)

Pour rappel, l'ASIJ est propriétaire des collèges du Raffort à Mézières et des Gollies à Servion ainsi que du futur collège Gustave Roud à Carrouge. Les collèges de Savigny et Forel (Lavaux) restent aux mains de leurs communes, celles-ci percevant un loyer annuel (plus de CHF 500'000.- pour notre commune).

Ces quelques réalisations placeront ainsi les classes de notre Groupe scolaire au même niveau que l'ensemble des classes de l'ASIJ.

4. PROGRAMME ET COÛT DES TRAVAUX

Au vu des différentes offres reçues à ce jour, la Municipalité prévoit les dépenses suivantes :

Classe		
Installations électriques	CHF	4'000.00
Tableau interactif	CHF	11'000.00
Sol (parquet)	CHF	10'000.00
Peinture	CHF	6'000.00
Salle des maîtres		
Peinture	CHF	6'000.00
Salle ACT et TM		
Rangement (salle ACT uniquement)	CHF	11'000.00
Sol (entretien)	CHF	2'000.00
Peinture	CHF	6'000.00
Corridors		
Peinture	CHF	30'000.00

5. COÛT TOTAL, FINANCEMENT ET PLAFOND D'ENDETTEMENT

7 salles d'enseignement	CHF	217'000.00
2 salles "spéciales"	CHF	27'000.00
Salle des maîtres	CHF	6'000.00
Corridors	CHF	30'000.00
Réserve pour imprévus	CHF	20'000.00
Total	CHF	300'000.00

6. PLAN D'INVESTISSEMENT

Cette rénovation est inscrite dans notre plan des investissements 2016/2021, plafond d'endettement préavis 9/2016.

La somme initiale prévue de CHF 540'000.- comprenait le mobilier, désormais à la charge de l'ASIJ, ainsi que le remplacement des fenêtres. Ce remplacement a été jugé inutile après inspection, le changement des verres défectueux au fur et à mesure des besoins étant suffisant.

Plan des investissements 2016-2021

Objet	2016	2017	2018	2019	2020	2021	total
Sources du Grenet	fr. 1'000'000.00	fr. 400'000.00					fr. 1'400'000.00
Nouveau tracteur	fr. 115'000.00						fr. 115'000.00
Totaux intermédiaires	fr. 1'115'000.00	fr. 400'000.00	fr. -	fr. -	fr. -	fr. -	fr. 1'515'000.00
* Objets pour lesquels de nouveaux emprunts sont à prévoir *							
Collecteur EC Liétaz Favaz	fr. 220'000.00						fr. 220'000.00
Accès bus scolaire	fr. 135'000.00						fr. 135'000.00
Trottoir + arrêt bus/RC639	fr. 50'000.00						fr. 50'000.00
Extension EU Petit Jorat	fr. 100'000.00						fr. 100'000.00
Conduite EP Chesade		fr. 220'000.00					fr. 220'000.00
Conduite EP Bedaule (fin)				fr. 350'000.00			fr. 350'000.00
Conduite EP Gourze (Anc. Pension)		fr. 400'000.00					fr. 400'000.00
Conduite EP Pra Lovat					fr. 150'000.00		fr. 150'000.00
Conduite EP Cornes de Cerf						fr. 200'000.00	fr. 200'000.00
Groupe scolaire : rénovation de 2 classes/an			fr. 180'000.00	fr. 180'000.00	fr. 180'000.00	fr. 180'000.00	fr. 720'000.00
Près de Bamps : caserne SDIS + bassin de rétention			fr. 2'200'000.00				fr. 2'200'000.00
Pigeon : réfection du toit			fr. 180'000.00				fr. 180'000.00
Pavillon : étanchéité + rénovation sous-sol					fr. 300'000.00		fr. 300'000.00
Bude EU STEP Raccordement SIGECully y compris micropolluants		fr. 100'000.00					fr. 100'000.00
Extension EU Demelette-Bedaule tère partie + étude soide			fr. 200'000.00				fr. 200'000.00
Bude EU au Ch. des Carboles				fr. 50'000.00			fr. 50'000.00
Eau & EU Chercotte suite (eau potable)	fr. 600'000.00						fr. 600'000.00
Bude et réalisation route des Tavernes	fr. 1'100'000.00						fr. 1'100'000.00
Aménagement place de la Grande Salle				fr. 100'000.00			fr. 100'000.00
Place du Pavillon (du bas)						fr. 60'000.00	fr. 60'000.00
Traversée du Pigeon + place Colombarium + aménagement cimetière			fr. 150'000.00		fr. 170'000.00		fr. 320'000.00
Surfaçage Jubin - giratoire des Deux-Ponts ECF		fr. 100'000.00					fr. 100'000.00
Construction abri matériaux dépot (synro avec caserne des pompiers)				fr. 200'000.00			fr. 200'000.00
Traversée de la Tuilière				fr. 130'000.00			fr. 130'000.00
Aménagement giratoire du Chêne			fr. 90'000.00				fr. 90'000.00
* Totaux *	fr. 505'000.00	fr. 2'520'000.00	fr. 3'000'000.00	fr. 1'010'000.00	fr. 800'000.00	fr. 440'000.00	fr. 8'275'000.00
Totaux généraux	fr. 1'620'000.00	fr. 2'920'000.00	fr. 3'000'000.00	fr. 1'010'000.00	fr. 800'000.00	fr. 440'000.00	fr. 9'790'000.00

7. PLANNING

Si le préavis est accepté, une séance de planification réunissant les divers intervenants et notre concierge définira l'organisation des travaux effectués pendant les vacances de Pâques ou celles d'été 2019.

8. FINANCEMENT

Le financement de ces travaux sera assuré par un emprunt et amorti sur 15 ans.

9. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

Vu le préavis municipal N° 6/2018,
Où le rapport de la Commission chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à procéder à la rénovation intérieure du Groupe scolaire ;
- De lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 300'000.-- financé par un emprunt et amorti sur 15 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

S. Audino



La Secrétaire-remplaçante :

J. Mellioret

Adopté en séance de Municipalité du 13 août 2018

Municipal responsable : M. Olivier Kaeser